

## Le procès

— Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, depuis le début de ce procès, je pense à ce moment déterminant qu'est la plaidoirie de la défense. Comment vais-je la présenter pour vous convaincre de l'innocence de ma cliente ? Et bien ce ne sera finalement pas nécessaire, un fait nouveau vient de m'en priver. Vous vous rappelez le récit de l'accusée, son arrivée vers 10h00 en bas de l'immeuble de la victime, sa discussion quelques minutes avec la concierge, son entrée dans l'appartement par la porte de service, la découverte du corps ensanglanté de son patron dans le hall un revolver dans la main droite, mise en scène grossière pour faire croire à un suicide, revolver dont elle se saisit par sécurité au moment où le frère de la victime survient, la neutralise violemment et appelle la police. Ce récit est en tous points exact y compris dans le fait que ce n'est pas ma cliente qui a tiré sur la victime. L'empreinte sur le revolver, qualifiée de preuve irréfutable, n'en est pas une, personne n'est dupe. Si cette empreinte figure bien sur la crosse, il n'y en a pas trace sur la gâchette qu'il faut nécessairement actionner pour que le coup parte.

Malia, la jeune accusée ne quittait pas des yeux son avocat. Elle ne comprenait pas ce revirement de situation. Ils n'avaient pas eu l'occasion de se parler avant l'audience. Un espoir indicible était en train de naître au plus profond d'elle-même.

— Maître, quel est ce fait nouveau ?

— J'y viens Monsieur le Président mais avant je voudrais dire ma stupéfaction quant au ton de la plaidoirie de la partie civile. Non mon cher confrère, une femme noire vivant en foyer, exerçant des petits boulots pour survivre, n'est pas la coupable idéale du meurtre d'un homme riche qui l'employait illégalement.

— Maître, s'il vous plaît, revenons au sujet.

— J'ai effectivement pris connaissance d'un fait nouveau tard dans la soirée d'hier. Je n'ai pas eu le temps de le porter à votre connaissance, ni à la connaissance de ma cliente. Hier, la presse locale s'est faite l'écho de ce procès en publiant un article illustré par la photo de l'immeuble où s'est déroulé le drame. Cet article a particulièrement intéressé une personne qui habite de l'autre côté de la rue, les fenêtres de son appartement faisant pratiquement face à celles de la victime. Il se trouve que cette personne, qui préside un petit club de Kitesurf, a installé sur son balcon une caméra qui retransmet en ligne les images du plan d'eau pour que les adhérents puissent connaître les conditions de navigation. Ce balcon étant en retrait par rapport à la plage, la caméra prend dans son champ une partie de l'immeuble où le drame s'est déroulé. Il n'avait pas eu la curiosité jusque-là de visualiser l'enregistrement du matin de ce terrible événement, mais la photo dans le journal a éveillé sa curiosité. Pratiquent moi-

même ce sport, je connais cette personne. Elle m'a appelé vers 23h00, me demandant de venir chez lui rapidement pour me montrer l'enregistrement réalisé le matin du meurtre. Les images ne m'ont rien appris de plus que les caméras de surveillance du quartier examinées durant l'enquête mais à la différence de celles-ci, le son était également enregistré. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, sur les quelques tablettes que je vous distribue, vous pourrez voir ma cliente arriver, discuter avec la concierge puis disparaître dans l'immeuble mais surtout tendez bien l'oreille. Le fait nouveau est qu'une détonation se produit alors que ma cliente est encore en discussion à l'extérieur et qu'aucune autre n'est entendue après. Les enregistrements et le matériel utilisé sont déjà entre les mains de la police pour identification mais le doute n'est pas permis, le coup de feu a été tiré avant que l'accusée n'arrive dans l'appartement. Voilà pourquoi il ne me sera pas nécessaire de plaider l'innocence de ma cliente, la preuve en est faite. En attendant qu'un complément d'enquête vienne confirmer ce que l'enregistrement vient de nous apprendre, je demande, Monsieur le Président, la remise en liberté de ma cliente.

— Merci Maître. Les éléments nouveaux apportés sont d'une importance capitale. En attendant ce complément d'enquête, le procès est suspendu. La remise en liberté provisoire de votre cliente sera effective dès demain.

Malia était abasourdie. Depuis son arrivée en France, c'était la première fois qu'elle se sentait entendue, défendue, protégée. Quelle chance incroyable que Maître Turini ai été commis d'office pour la défendre. Il l'avait longuement écoutée, rassurée, ne doutant à aucun moment de son innocence. Il avait dès leur premier rendez-vous évacué le problème des honoraires en précisant qu'il ne lui demanderait rien. Sans lui, quel aurait été son sort ? Les circonstances étaient contre elle et condamner une jeune immigrée africaine n'aurait ému personne.

Clément se tourna vers sa cliente, c'était la première fois qu'il utilisait son prénom pour s'adresser à elle.

— Malia, je n'ai pas pu vous prévenir plus tôt, j'en suis désolé. Je suis heureux que la preuve de votre innocence soit enfin établie. Je vais maintenant m'occuper de votre libération. Dès demain matin je vous rejoindrais au centre pénitentiaire. Soyez rassurée ma mission n'est pas tout à fait terminée.

— Maître, je ne sais pas quoi dire, vous êtes extraordinaire. Le destin ne m'a jamais souri mais il vient de se rattraper en vous mettant sur mon chemin. Merci, 100 fois, 1 000 fois, je vous suis à jamais redevable.

— Malia, je n'ai fait que mon métier. C'est une grande satisfaction pour moi de faire éclater la vérité. Je suis au service de la justice, vous n'avez pas à me remercier. Pensez plutôt à demain, après trois mois de détention préventive, vous devez avoir plein de projets.

Tout en parlant il avait pris ses mains dans les siennes pour partager un court moment d'apaisement et de sérénité après la tension extrême des jours précédents.

— Des projets ? La fin de mes ennuis ? Je ne sais pas, mais je suis très heureuse de retrouver la liberté.

Pour la première fois il la vit sourire. Il se dit alors que son métier lui réservait quelque fois de très belles surprises.

Dans le hall du palais de justice de Nice, il dû se frayer un chemin à travers les journalistes que les révélations de l'audience avait mis en appétit. C'est Paul, un copain d'enfance, qui le tira d'affaire en l'entraînant dans un des bureaux de la sécurité du palais.

Paul était inspecteur à la PJ de Nice. Enfants, ils habitaient le même quartier à Cannes la Bocca et, jusqu'à la fin du collège, ils avaient fait toute leur scolarité ensemble. Le lycée puis les études secondaires les avaient séparés mais leurs activités professionnelles d'avocat et de policier les avaient à nouveau rapprochés sur des affaires communes. Ils s'appréciaient, se faisaient volontiers un resto ensemble mais leur relation s'arrêtait là, ils n'avaient pas beaucoup de centres d'intérêt en commun.

— Tu tombes à pic, j'avais du mal à me débarrasser de cette meute.

— En fait je t'attendais. J'ai assisté au procès. Félicitations, ton coup de théâtre de dernière minute était incroyable.

— Merci mais cette fois je n'y était pas pour grand-chose.

— Ce n'est pas pour te féliciter que je t'attendais, même si tu le mérites, mais un de mes indic m'a laissé entendre qu'un contrat avait été mis sur la tête de ta cliente, commandité par la femme de la victime. Cette information n'est pas vérifiée et l'innocence à confirmer de ta cliente va peut-être changer la donne, mais vu le milieu dans lequel évoluait le couple et les relations particulières qu'il entretenait avec la pègre locale, la chose est plausible. Il vaut mieux rester prudents.

— Mais ça n'a pas de sens, cette fille ne représente aucun danger, de plus son innocence est en passe d'être prouvée.

— Peut-être mais jusqu'à l'audience de ce matin elle était la meurtrière d'un homme influent qui trempait dans de sombres magouilles immobilières et sa femme, avant qu'il ne l'épouse, était la compagne d'un des patrons du grand banditisme niçois. Pour eux, la vie de cette fille n'a pas beaucoup d'importance. S'ils ont jugé qu'elle devait payer ils le feront.

— Mais que veux-tu que je fasse ?

— Tu te rappelles où j'habitais gamin. Depuis que mes parents vivent dans une résidence pour personnes âgées, j'ai transformé l'appartement au-dessus du magasin en deux studios, un par niveau. Celui du premier est libre, si tu veux, je peux héberger ta cliente jusqu'à ce qu'on n'y voit plus clair et que tu ais trouvé une autre solution.

— Je ne sais pas quoi dire, si tu penses que c'est mieux, je te fait confiance. Elle sera de toute façon mieux qu'en foyer. Je te dédommagerais évidemment.

— Tu rigoles. C'est juste un service.

— Bon d'accord mais alors ce sera un repas au Martinez.

Clément sorti un billet de 100 euros de son portefeuille et le tendit à Paul.

— Je sais que j’abuse mais si tu pouvais remplir un peu le frigo, elle devra peut-être rester plusieurs jours.

— Pas de problème. Quand vous serez sortis, téléphone-moi, je vous récupérerai devant la piscine Jean Bouin, c’est tout près de la maison d’arrêt.